

Un investissement de plus de 25 millions de dollars

INAUGURATION DE LA NOUVELLE URGENGE DE L'HÔPITAL DE MONTMAGNY

Montmagny, le 5 février 2010 – Le ministre de la Santé et des Services sociaux, le docteur Yves Bolduc, et le député de Montmagny-L'Islet et vice-président de la Commission de l'aménagement du territoire, monsieur Norbert Morin, ont inauguré aujourd'hui la nouvelle urgence de l'Hôpital de Montmagny, une installation du Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet. L'agrandissement et le réaménagement de l'urgence et de certains autres secteurs de l'hôpital ont été réalisés grâce à un investissement total de 25 249 280 \$, provenant à près de 95 % du ministère de la Santé et des Services sociaux, l'établissement assumant le solde d'environ 1,4 million de dollars.

En plus de l'unité d'urgence, les travaux d'agrandissement ont touché les secteurs des soins intensifs, des cliniques spécialisées, des prélèvements, de l'accueil, de l'admission, de la médecine de jour et de la pharmacie satellite en oncologie. Des corridors ont aussi été agrandis, pour assurer une meilleure circulation au sein de l'hôpital. Pour ce qui est de la rénovation, les départements d'imagerie médicale, de l'évaluation diagnostique et de la réadaptation ont été réaménagés, à l'instar de l'urgence.

« Les retombées de cet investissement sont majeures tant pour l'établissement que pour toute la région. L'urgence accueille maintenant ses patients dans un environnement moderne et aéré, et la nouvelle configuration des espaces facilite le travail du personnel médical. Cette réalisation témoigne une fois de plus des efforts investis par notre gouvernement afin d'améliorer l'accès aux services de première ligne et de notre préoccupation d'offrir ce qu'il y a de mieux à la population du Québec », a conclu le docteur Bolduc.

Pour monsieur Morin, ces travaux confèrent à l'Hôpital de Montmagny un caractère résolument moderne, « qui constitue un attrait supplémentaire pour les médecins et le personnel médical potentiellement intéressés à s'établir dans la région de Chaudière-Appalaches. C'est aussi un plus pour toute la population régionale, qui bénéficie maintenant d'une qualité de service rehaussée par les améliorations majeures apportées au bâtiment », a-t-il affirmé.

- 30 -

Source : Direction des communications
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Pour renseignements : Karine Rivard
Attachée de presse du ministre
de la Santé et des Services sociaux
418 266-7171

Mireille Thibault
Attachée politique du député de Montmagny-L'Islet
418 234-1893